



RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00621  
Numéro SIREN : 752 363 705  
Nom ou dénomination : 2B2C CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2017 sous le numéro de dépôt 7103

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

2012 B 621 N° 2065-SD  
2017 B 7103 2017

Exercice ouvert le	01/07/2016	et clos le	30/06/2017	Régime simplifié d'imposition:	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>		Tribunal de Commerce de <b>BEZIERS</b>
Désignation de la société:		Adresse du siège social :
SAS 2B2C CONSEILS		20 Rue VERDI le 14 NOV. 2017
SIRET	7 5 2 3 6 3 7 0 5 0 0 0 1 9	34510 FLORENSAC <b>Sous le n° 2017 B 7103</b>
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
20 Rue VERDI		
34510 FLORENSAC		

<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>	Activités exercées	Activités des agents et courtiers d'assurances	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------	--	---

<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	33 752	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quinquies</i>	
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W			<input type="checkbox"/>	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

<b>D IMPUTATIONS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : AGC MIDIMED MONTBLANC	
10 ZAE DU QUARTIER D'EPSSES DE L'EUROPE 34290 MONTBLANC	
Tél : 04 67 90 46 36	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

Cegid Group

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTÉS").



Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B2C CONSEILS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <u>20 Rue VERDI 34510 FLORENSAC</u>							
Numéro SIRET* <u>7 5 2 3 6 3 7 0 5 0 0 0 1 9</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
			Exercice N clos le <u>30/06/2017</u>				
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	21 209	016	209	21 000
	Immobilisations corporelles*		028	7 745	030	5 025	2 720
	Immobilisations financières* (1)		040	8 550	042		8 550
	Total I (5)		044	37 504	048	5 234	32 270
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	31 254	070	800	30 454
		Autres* (3)	072	1 007	074		1 007
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	20 418	086		20 418
	Charges constatées d'avance *		092	6 508	094		6 508
	Total II		096	59 188	098	800	58 388
	Total général (I + II)		110	96 693	112	6 034	90 659
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			10 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			1 000	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			26 451	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			27 328	
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			64 780	
Provisions pour risques et charges				* Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			673	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			3 668	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	392	)	21 536	
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176			25 878	
Total général (I + II + III)		180			90 659		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	604	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 949	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2B2C CONSEILS

Néant  \***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le  
30/06/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210		
			dont export						
	Production vendue	} biens services*			215		214		
			et livraisons intracommunautaires			217		218	141 501
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	264	
	Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230	581		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	142 347	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 5 498 - immobilier : )					242	48 516	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		416	244	1 311	
	Rémunérations du personnel*						250	41 476	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	16 246	
	Dotations aux amortissements*						254	1 453	
	Dotations aux provisions						256	800	
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259			262		
			260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	109 805	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							270	32 542	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280	12	
	Produits exceptionnels					(IV)	290	2	
	Charges financières					(V)	294	130	
	Charges exceptionnelles	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347				(VI)	300	35
			348						
Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306	5 063	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>							310	27 328	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		27 328	314	
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324	5 249	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	1 175	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	
		Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	33 752	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356			
	Déficits antérieurs reportables :* .....dont imputés sur le résultat :							360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	33 752	372	



I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	21 209	412		414		416	21 209				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452	1 370	454		456	1 370				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	6 667	472	579	474	870	476	6 375				
Immobilisations financières		480	5 550	482	3 000	484		486	8 550				
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>33 426</b>	<b>492</b>	<b>4 949</b>	<b>494</b>	<b>870</b>	<b>496</b>	<b>37 504</b>				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	209	502		504		506	209				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	68	544		546	68				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
Autres immobilisations corporelles *		560	4 441	562	1 385	564	870	566	4 956				
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>4 650</b>	<b>572</b>	<b>1 453</b>	<b>574</b>	<b>870</b>	<b>576</b>	<b>5 234</b>				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2C CONSEILS

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614	616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	800	654	656	800
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666	
TOTAL		680		682	800	684	686	800

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT  
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent <sup>(1)</sup>	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

## IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235-TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

## VI

## DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	26 440
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 179
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

30/06/2017

N° SIRET

7 5 2 3 6 3 7 0 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2B2C CONSEILS

ADRESSE (voie)

20 Rue VERDI

CODE POSTAL

34510

VILLE

FLORENSAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  COMBE Prénom(s)  MARIE-HELENE  
 Nom marital  % de détention  85.00 Nb de parts ou actions  8 500  
 Naissance : Date  27061956 N° Département  69 Commune  LYON Pays  FRANCE  
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  34510 Commune  FLORENSAC Pays  FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENCE  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2017**

Nous nous réunissons le 06/11/2017 en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et du pacte social à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion ainsi que de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30/06/2017.

Pour votre information, le présent rapport a été mis à votre disposition ainsi que tous les documents prescrits par la loi dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous précisons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

**RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE**

Afin que vous puissiez vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous vous rappelons un certain nombre de chiffres reflétant l'évolution de l'activité.

**RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

L'activité s'est traduite par les soldes intermédiaires de gestion suivants :

	Au titre de l'exercice en cours	Au titre de l'exercice antérieur
- Chiffre d'Affaires	141 502 €	130 115 €
- Produits d'exploitation	142 347 €	131 097 €
- Charges d'exploitation	109 805 €	111 555 €
- Marge de production	141 766 €	130 474 €
- Valeur ajoutée	93 249 €	80 610 €
- EBE	34 214 €	22 784 €
- Résultat d'exploitation	32 542 €	19 542 €
- Résultat Financier	- 118 €	- 360 €
- Résultat courant avant impôt	32 424 €	19 182 €
- Résultat Exceptionnel	-32 €	314 €
- Capitaux Propres	65 173 €	48 674 €
- Résultat Net comptable	27 329 €	16 441 €
- IS	5 063 €	3 054 €

**SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT**

Aucun événement significatif n'est à signaler.

**ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Notre société, sur ce dernier exercice, n'a pas consacré de budget particulier dans ce domaine.

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Espoir de maintenir l'activité et de progresser si le marché reste porteur.

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

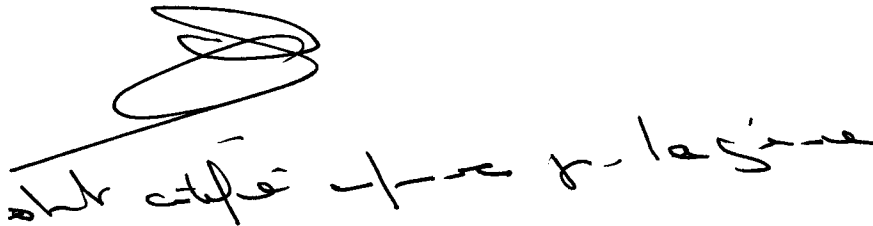
Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

---

## RESULTAT - AFFECTATION

Des documents comptables, il ressort un résultat social de 27 328.57 € déterminé conformément aux règles comptables en vigueur.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de 27 328.57 € selon les modalités proposées dans le texte des résolutions.



Handwritten signature: *Stéphane P. Lagarde*

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE  
GENERALE DU 06/11/2017**

Dénomination Sociale : **SAS 2B2C CONSEILS**

Capital Social : 10 000.00 €

Siège Social : 20 RUE VERDI

RCS de BEZIERS N° : 752 363 705

<b>RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE</b>	<b>27 328.57 €</b>
<b>Dotation des réserves facultatives</b>	<b>10 328.57 €</b>
<b>Montant Brut Distribuible</b>	<b>17 000.00 €</b>
<b>Retenue à la source</b>	<b>6 026.50 €</b>
<b>Solde net</b>	<b>10 973.50 €</b>

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 36 780.07 €.

**DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES**

La collectivité des associés propose de mettre en distribution la somme de 17 000.00 €

	<b>Madame COMBE Marie-Hélène</b>	<b>Monsieur COUTTET Thierry</b>	<b>Monsieur BRIGAUD Quentin</b>	<b>Monsieur BRIGAUD Blaise</b>
Dividendes bruts taxables	14 450.00 €	850.00 €	850.00 €	850.00 €
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non	non	oui
Montant acompte 21%	3 034.50 €	178.50 €	178.50 €	0.00 €
Dividendes soumis au RSI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dividendes soumis à 15.5%	14 450.00 €	850.00 €	850.00 €	850.00 €
Prélèvements sociaux	2 239.75 €	131.75 €	131.75 €	131.75 €
Dividendes nets à percevoir	9 175.75 €	539.75 €	539.75 €	718.25 €

A

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :


	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes <u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 30/06/2016	12 000.00 €	12 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2015	15 000.00 €	15 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2014	12 000.00 €	12 000.00	0.00 €

---

Pour extrait,  
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

*Stat certifié conforme par la gérance*



*M. C. L. C. H.*

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 06/11/2017**

Dénomination Sociale : **SAS 2B2C CONSEILS**

---

Capital Social : 10 000.00 €

Siège Social : 20 RUE VERDI  
34510 FLORENSAC

RCS de BEZIERS N° : 752 363 705

L'an deux mil seize,  
Le quinze novembre.

Les associés de la SAS 2B2C CONSEILS se sont réunis au siège social, sous la présidence de Madame COMBE Marie-Hélène, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci après :

**RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL**

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

<b>RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE</b>	<b>27 328.57 €</b>
<b>Dotation des réserves facultatives</b>	<b>10 328.57 €</b>
<b>Montant Brut Distribuible</b>	<b>17 000.00 €</b>
<b>Retenue à la source</b>	<b>6 026.50 €</b>
<b>Solde net</b>	<b>10 973.50 €</b>

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 36 780.07 €.

La collectivité des associés propose de mettre en distribution la somme de 17 000.00 €

	<b>Madame COMBE Marie-Hélène</b>	<b>Monsieur COUTTET Thierry</b>	<b>Monsieur BRIGAUD Quentin</b>	<b>Monsieur BRIGAUD Blaise</b>
Dividendes bruts taxables	14 450.00 €	850.00 €	850.00 €	850.00 €
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui	oui	oui
Dispense prélèvement	non	non	non	oui
acompte				
Montant acompte 21%	3 034.50 €	178.50 €	178.50 €	0.00 €
Dividendes soumis au RSI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dividendes soumis à 15.5%	14 450.00 €	850.00 €	850.00 €	850.00 €
Prélèvements sociaux	2 239.75 €	131.75 €	131.75 €	131.75 €
Dividendes nets à percevoir	9 175.75 €	539.75 €	539.75 €	718.25 €

Ce dividende sera payé le 15/11/2017, par virement bancaire.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 6 026.50 € comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 21 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés
- compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2015.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 15.5 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tout pouvoir à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale et/ou à l'article L 731-14 du code rural, les déclarations sociales nécessaires suite à la mise en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :


Dividendes	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	<u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 30/06/2016	12 000.00 €	12 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2015	15 000.00 €	15 000.00 €	0.00 €
Exercice 30/06/2014	12 000.00 €	12 000.00 €	0.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

---

Pour extrait,  
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

 *est certifié*  
*est certifié conforme p- la gérance*